

**Économie**

UNE LIAISON AÉRIENNE SHERBROOKE-TORONTO / B4

# Chez nous



**Retour aux sources**  
Un éminent chirurgien reconnaît sa dette envers Stanstead / Page B6

**Bois d'oeuvre**  
Pierre-Marc Johnson affiche un optimisme prudent / Page B6



## Les électeurs gardent Francine Blais

Avec 48,9 % des voix, elle devient le premier préfet élu au suffrage universel de la MRC du Granit

Katy Cloutier  
LAC-MÉGANTIC

C'est finalement Francine Blais qui a remporté la première élection du préfet au suffrage universel de la MRC du Granit. Elle a récolté 48,9 pour cent du scrutin, avec 2558 votes et une avance de 1132 voix sur le second, Maurice Bernier, qui a terminé la course à la préfecture avec 1426 votes.

Les autres candidats Michel Poulin, Pauline Bouffard et Oliver Chalifoux suivent dans l'ordre, avec une récolte respective de 835, 243 et 18 voix.

Les résultats du Granit ont été dévoilés à la polyvalente Montignac de Lac-Mégantic, où le dépouillement des votes a nécessité beaucoup plus de temps que prévu, se terminant même dans la nuit. Sur les 16 994 électeurs inscrits sur la liste électorale, 5225 bulletins valides ont été enregistrés. De ce nombre, 145 ont été rejetés, ce qui porte le taux de participation à 30,8 pour cent.

Francine Blais est en fait élue pour la quatrième fois au poste de préfet; à trois reprises, ses confrères du conseil de la MRC lui ont accordé leur confiance, et c'est maintenant la population qui lui donne son appui, ce qu'elle souhaitait. «C'est ça que j'attendais, exprime-t-elle. Je crois que j'étais la personne qui possédait le plus d'expérience à ce chapitre, et c'était presque normal que je sois élue. Je pense que les gens me connaissent et savent qui je suis.»

Elle a obtenu un nombre important de voix dans chacun des 34 secteurs électoraux, ce qui la rend satisfaite. Toutefois, elle s'attendait à une lutte plus serrée entre Maurice Bernier et elle.

**«Une part de déception»**

Selon elle, la MRC aura beaucoup de pain sur la planche. «Maintenant, il va falloir se relever les manches et travailler. D'abord le budget, ensuite, en janvier, on s'attaque au renforcement de la MRC. Le travail débutera dès cette semaine. La semaine prochaine, je serai au Forum national des régions à Québec. Même si j'avais voulu prendre des vacances, c'est impossible pour l'instant!»

Elle devra maintenant démissionner de son poste de maire de Woburn, ce qui sera fait avant qu'elle soit assermentée préfet. Des élections seront tenues ultérieurement dans cette municipalité.

Celui qui a terminé deuxième au scrutin avec 27,29 pour cent des votes, Maurice Bernier, avoue ressentir «une part de déception. Je m'en venais ici pour accepter le verdict de la population. Je m'attendais à une lutte davantage serrée, mais ce que je constate, c'est qu'en dehors de Lac-Mégantic, ma performance a été ordinaire. Je remercie ceux qui m'ont appuyé et félicite Francine pour cette victoire, parce que c'en est une.»

«Je trouve ça positif pour la suite des choses, parce que Francine a eu des votes de partout, poursuit-il. Tout ce que je souhaite maintenant est que notre région aille de l'avant. Le taux de participation est supérieur à ce que j'avais estimé, ce qui donne plus de crédibilité à la démarche et plus de légitimité à Francine. Un taux de 30 pour cent, c'est acceptable pour une première expérience.»

**Un retrait définitif?**

Maurice Bernier entend terminer son mandat à la présidence du CLD du Granit. «Pour le reste, je vais voir le climat qui va se créer. La dernière chose que je veux est qu'on me perçoive comme



Malgré l'heure tardive, soit 3 h 25 dans la nuit de dimanche à hier (comme l'indique parfaitement bien l'horloge), des membres de l'équipe de Francine Blais (au centre) ont manifesté leur joie à la suite de la victoire de leur candidate qui conserve le poste de préfet de la MRC du Granit.

## Les raisons des ratés restent à préciser

Katy Cloutier  
LAC-MÉGANTIC

Le mode de scrutin utilisé pour l'élection du préfet dans la MRC du Granit a davantage attiré l'attention et suscité plus de réactions que les résultats proprement dits.

Les résultats de cette élection, qui s'est effectuée par la poste du 24 octobre au 3 novembre, ont finalement été officiellement connus après 3 h 20 dans la nuit de dimanche à hier, soit plus de cinq heures après l'heure maximale prévue par la présidente d'élections.

Cette première expérience de vote par courrier dans la région n'a pas été une grande réussite. D'abord, le taux de participation n'a pas dépassé les 30 pour cent, alors que les élus avaient opté pour ce mode en espérant faire augmenter la participation des électeurs.

Toutefois, le taux de participation dans le Granit a été le plus élevé des trois MRC à élire leur préfet par la poste. Dans les Basques, le taux a seulement atteint 29 pour cent, et dans le Témiscouata, la participation a été encore moins élevée, avec seulement 23 pour cent.

Pourtant, dans les 10 municipalités québécoises qui ont utilisé ce mécanisme dimanche, le taux a pour la plupart dépassé les 50 pour cent, pour même atteindre 78 pour cent dans Clermont.

L'efficacité du vote par courrier n'est donc pas à prouver, mais il est logique de chercher une explication au dévoiement si tard des résultats.

Catherine Lortie, du service des communications de Postes Canada, tend à expliquer la faible

participation par l'intérêt de l'électorat. «L'intérêt de la population pour le préfet de la MRC est moins grand de façon générale que l'intérêt pour le maire, d'autant plus qu'il s'agissait d'une première élection du préfet au suffrage universel.»

**Un seul employé**

Mme Lortie a confirmé qu'un seul employé de Postes Canada a été chargé de la collecte des enveloppes de scrutin sur l'ensemble du territoire de la MRC du Granit. «Les enveloppes devaient être livrées avant 19 h à la présidente d'élections, explique-t-elle. Notre employé nous a confirmé qu'à 19 h 30 les enveloppes avaient été remises en mains propres. On nous a dit que les conditions climatiques n'étaient pas excellentes, ce qui pourrait expliquer en partie l'heure de la remise. Est-ce qu'une personne était suffisante? Aurait-il fallu effectuer la collecte plus tôt? Ce sont des questions purement hypothétiques. Nous avons pris la décision de concert avec la présidente d'élections de fermer à 15 h pour laisser la chance au plus grand nombre d'électeurs de voter le plus longtemps possible.»

Avant le dépouillement des bulletins de vote, les quelque 1000 enveloppes de scrutin livrées dimanche devaient être analysées, afin d'en vérifier la validité. Les bulletins étaient ensuite déposés dans les urnes. La première urne a franchi les portes de la polyvalente Montignac à 0 h 07. Pour effectuer la vérification des enveloppes, il aura donc fallu environ 4 h 30 aux 10 personnes qui étaient chargées de le faire, et 3 h 30 aux scrutateurs pour calculer les 5225 bulletins valides.

**Commentaires dans le rapport**

La présidente d'élections, France L. Maurice, doit maintenant rédiger un rapport sur le nouveau mécanisme de scrutin. Ce rapport doit être présenté au Directeur général des élections dans les 120 jours suivant l'élection. Elle n'a pas voulu émettre de commentaire concernant le mode de scrutin, en expliquant que le tout allait être indiqué dans son rapport.

«J'espère que les gens ont aimé leur expérience, souhaite-t-elle, malgré tout. Un taux de 30 pour cent, j'ai trouvé ça très bon pour une première expérience. J'ai hâte de voir les résultats du côté de la MRC du Témiscouata, dans le Bas-Saint-Laurent, puisqu'il s'agit d'une MRC très semblable au Granit au niveau de la superficie et du nombre d'électeurs.»

«Le mode de scrutin, pour ma part, il y a eu plus de négatif que de positif, souligne l'élue Francine Blais. Il y a eu beaucoup de lacunes, et il faut faire l'analyse de tout ça et déterminer ce qu'on va faire dans l'avenir.»

De son côté, Maurice Bernier avoue sans gêne que le mode de scrutin a été très mal organisé. «Je maintiens que c'était pourri, entre autres pour finir à 3 h du matin...»

Michel Poulin abonde dans le même sens. «Le vote par la poste n'est pas l'idéal, il y a trop de ratés. Ce n'est pas normal qu'on ait les résultats à 3 h du matin. Le vote par la poste, je conseille à ceux qui devront organiser des élections dans le futur de mettre une croix là-dessus. C'était déjà difficile en partant. Selon moi, le vote traditionnel sera toujours le meilleur.»

## La mairesse défaite craint «un retour aux magouilles»

Olivier Bouffard  
STANSTEAD

À prime abord, le maire sortant, Monique Pépin, encaisse avec philosophie sa défaite aux élections municipales de Stanstead, ce qui ne l'empêche pas de craindre pour le futur de la municipalité.

«Les gens ont choisi, c'est ça la démocratie», réplique d'abord Mme Pépin, qui a été devancée aux urnes par ses deux opposants: le nouveau maire Raymond Yates ainsi que l'homme d'affaires Robert Sheldon.

Déçue des résultats Mme Pépin? «Honnêtement oui, quand on s'est dévoué pour cette municipalité pendant quatre ans et qu'on a travaillé si fort,

que les gens te disent ensuite que ce n'est pas important de travailler si fort, que de rester là à ne rien faire c'est aussi bien, c'est certain que c'est décevant», répond-elle.

Mme Pépin déplore que certains de ses opposants se soient livrés à une campagne de salissage à son égard. «Si les gens veulent croire tous les mensonges qui ont été pilotés à mon sujet, s'ils veulent croire les promesses de ceux qui leur ont dit qu'ils allaient réasphalter toutes les rues de la ville, ou qui leur ont promis un poste de chef du service d'incendie, tant mieux pour eux, je leur souhaite bonne chance. Ça fait deux ans qu'on parle en mal de moi dans la rue, mais je vais y survivre, j'ai déjà survécu à pire que ça. De mon côté, je ne me suis jamais abaissée à vé-

hiculer de la désinformation, ce n'est pas mon style.»

Mme Pépin, sans nommer personne, croit toutefois que plusieurs des nouveaux conseillers de Stanstead étaient téléguidés par d'anciens conseillers mécontents. «Je souhaite aussi bonne chance au nouveau conseil, ils vont avoir bien du fun, lance-t-elle avec sarcasme. On risque de retourner en arrière et revivre une situation où le conseil est géré par en-dessous, j'ai peur qu'on retourne aux magouilles d'autrefois.»

En ce qui concerne son rôle dans la lutte pour empêcher le transfert du centre de traitement des appels d'urgence de l'Estrie en Mauricie, Mme Pépin dit que la décision de poursuivre ou non ces démarches ne lui appartient

pas. En perdant ses élections, elle perd aussi son siège au sein d'Ambulance Stanstead, ce qui lui avait permis de monter aux barricades et de mobiliser l'opinion. Mme Pépin dit toutefois espérer que la nouvelle admi-



Monique Pépin

nistration municipale continuera le combat qu'elle a amorcé.

Pour l'instant, Mme Pépin dit qu'elle compte prendre un ou deux mois de réflexion, et qu'elle se mettra

par la suite en quête d'un nouvel emploi. Restera-t-elle à Stanstead? «Je ne peux pas répondre à cela pour l'instant. Mon mari a un emploi ici, mais quand je vois qui va mener à l'hôtel de ville, il n'y a rien qui dit que je ne pourrais pas déménager à Ogden, juste à côté.»

L'autre candidat à la mairie, Robert Sheldon, s'empresse de son côté de féliciter son adversaire victorieux. «Raymond a fait une bonne campagne», a indiqué M. Sheldon.

M. Sheldon qui s'était fait fort, s'il était élu, d'attirer à Stanstead une industrie d'envergure grâce aux contacts qu'il a établis pendant les 27 ans de sa carrière d'homme d'affaires a indiqué que, si le nouveau maire voulait de son aide, il serait prêt à mettre ses ressources à son service pour atteindre cet objectif.

**SUZUKI AERIO FASTBACK S AWD.**  
**LA TRACTION INTÉGRALE LA MOINS CHÈRE AU CANADA.**  
**C'EST VRAI.**  
**23 890 \$\***

- Climatiseur
- groupe électrique
- lecteur AM/FM/CD
- roues en alliage
- traction intégrale
- transmission automatique
- etc.

**C'EST VRAI**

VOUS SEREZ ENCORE PLUS ÉTONNÉ EN VISITANT VOTRE CONCESSIONNAIRE OU LE WWW.SUZUKI.CA

**Estrie Auto Centre**

ENREGISTRÉ ISO 9002  
4367, BOUL. BOURQUE, ROCK FOREST  
(819) 564-1600 1 800 567-4259

# C'est plein de vie!!!

STATIONNEMENT GRATUIT

SOYEZ AU RENDEZ-VOUS  
DU **23<sup>e</sup> TÉLÉTHON**

AU CENTRE CULTUREL  
DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

FONDATION  
Centre hospitalier  
universitaire de Sherbrooke



LE GROUPE SHOW

DIANE MARTIN  
CO-ANIMATRICE

NORMAND CHOUINARD  
CO-ANIMATEUR

MINOURS

JIM CORCORAN

RÉMI GIRARD

RICHARD SÉGUIN

GUY JODOIN

CLUB OPTIMISTE

MARTIN DRAINVILLE



Mme Janyne Hodder  
Présidente d'honneur

MARCEL LÉBOEUF

FRANCE BEAUDOIN

MICHEL CÔTÉ

VINCENT GRATTON

ANDRÉ ROBITAILLE

MARC MESSIER

200 artistes sur scène!

**OBJECTIF: 1 750 000\$**  
**VENDREDI 22 novembre 2002 19h**

SUR  
**TVA-TELE 7**  
QUEBECOR MEDIA  
tva.canoe.com

Une invitation de:

**CASTONGUAY BRAULT & MARTINEAU INC.** LE GROUPE **Beaucage**

COLLABORATEURS:

- LES CLUBS OPTIMISTES DISTRICT SUD DU QUÉBEC
- La Tribune
- CHLT 630 RADIO-MEDIA La radio de l'information
- THE RECORD
- Nouvelle
- La Voix de l'Est
- POSTES CANADA CANADA POST De partout jusqu'à vous From anywhere to anyone
- ProjectArt

# Cookshire-Eaton choisit Bertrand Landry

Josianne Lussier  
COOKSHIRE-EATON

Jusqu'à Noël, Bertrand Landry, nouveau maire de la nouvelle ville de Cookshire-Eaton, aura une somme incroyable de travail à accomplir. Il devra être dans une forme splendide pour arriver à faire tout ce qu'il aura à faire.

Au lendemain de son élection à la tête de la deuxième plus grande ville en superficie de la région après Sherbrooke, M. Landry n'a pas changé ses plans. Les promesses qu'il a faites sont toujours les mêmes, il ne fait que les bonifier.

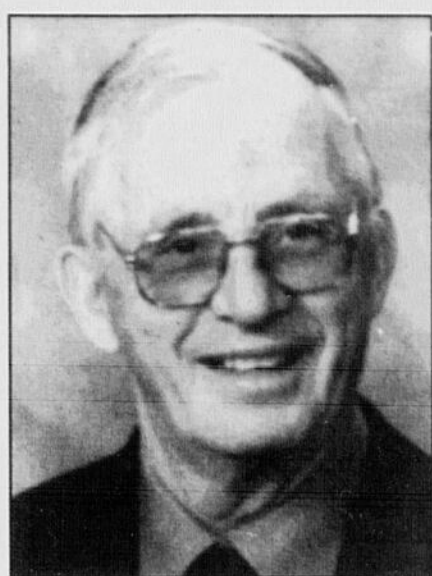
«Aujourd'hui, j'ai pris la journée pour me reposer un peu. J'ai fait ce qui me tentait de faire puisque je devrai travailler dur dans les prochains mois», indique celui qui a trimé avec ardeur durant la campagne passant à chacune des portes des 6000 habitants du nou-

veau territoire afin de les convaincre de faire le bon choix.

En premier lieu, l'ancien maire d'Eaton promet de s'asseoir avec les conseillers nouvellement élus et de voir avec eux leur position, les forces et les faiblesses de chacun ainsi que de tenter de faire régner l'harmonie.

«Il ne faut pas se le cacher. Les candidats devaient, en théorie, être indépendants, mais nous savons bien que ce n'est pas de cette façon que ça fonctionne dans la réalité. Il faudra faire du travail de ce côté, harmoniser les troupes et ensuite nous pourrions former les comités et voir les finances. Il faudra faire le point sur tout», ajoute M. Landry.

«Depuis l'annonce de la fusion, plusieurs dossiers avaient été laissés en suspens ne sachant pas trop quoi en faire et faudra faire débloquent tout ça. Il faudra s'occuper du système de voirie et de la collecte de déchets pour que



Bertrand Landry

Le bilinguisme et la disponibilité de M. Landry, qui cumule déjà de l'expérience en regroupement après l'annexion d'une partie du Canton d'Ascot au Canton d'Eaton et après avoir fu-

tre à jour tous les dossiers.»

Avant d'être élu, Bertrand Landry, qui est en politique municipale depuis plus de 30 ans dont les 28 dernières années à titre de maire de la municipalité du Canton d'Eaton d'abord et de Eaton par la suite, s'était engagé à maintenir le taux de taxes au minimum possible, à garder de bonnes relations avec les gouvernements et les organismes susceptibles de venir en aide à la communauté et cela n'a toujours pas changé. Il souhaite aussi apporter un soutien important aux terrains de jeux et aux organismes de loisirs.

Parmi les projets qu'il a lancés sur la table pour l'avenir celui de l'amélioration du service incendie dans Cookshire et Newport et l'aménagement du barrage à Sawyerville.

Le bilinguisme et la disponibilité de M. Landry, qui cumule déjà de l'expérience en regroupement après l'annexion d'une partie du Canton d'Ascot au Canton d'Eaton et après avoir fu-

sionné Sawyerville à cette même municipalité, furent un atout important dans cette campagne.

L'homme qui pourra s'affairer à la tâche à temps plein a aussi promis de respecter les opinions politiques de la population ainsi que de continuer l'amélioration des services municipaux et le développement des villages qui forment aujourd'hui Cookshire-Eaton.

«Je suis sorti fort dans Eaton, mais j'ai bien l'intention de prouver à la population de Cookshire et de Newport que nous sommes capables de belles choses ensemble.»

L'assermentation du nouveau maire pourrait avoir lieu vers la fin de cette semaine.

M. Landry a remporté cette importante victoire devant l'ancien maire du Canton de Newport, Normand Potvin, et l'ancien conseiller municipal d'Eaton, Jean-Luc St-Laurent.

## Les élus prêts au travail d'équipe à Lambton

Katy Cloutier  
LAMBTON

Bien qu'elle n'ait pas obtenu l'appui du maire Marc Turcotte lors de la campagne électorale à Lambton, l'équipe composée de Claire Labrecque-Boulanger, Luc Grondin, Émilien Boulanger et Cécile Richard se dit tout disposée à travailler en harmonie avec les membres du conseil déjà en place, et ce pour le plus grand bien de

toute la population.

Les nouveaux élus semblent démontrer des intentions de bonne foi face au maire Marc Turcotte et aux deux autres conseillers déjà en poste. Luc Grondin se fait le porte-parole de son équipe. «Nous allons rencontrer le maire et les conseillers en place, et il faut absolument que nous fassions une bonne équipe complète pour que nous nous entendions pour le bien de notre municipalité. Il faut que le climat d'opposition ne soit plus au conseil, et la solution sera de faire l'unité. Les gens

veulent que nous fassions quelque chose, et il faut que nous travaillions tous dans le même but: la réalisation d'une paroisse qui fonctionne.»

La semaine dernière, le maire Marc Turcotte avait ouvertement appuyé l'autre équipe, formée de Renaud Lartte, Aline Couture, Roger Turgeon et Henriette Isabel-Bellavance. Au lendemain du choix de la population, le maire se dit prêt à travailler avec les nouveaux élus afin de former une équipe. «Il faut respecter la décision des gens. La population a décidé qu'elle donnait

sa confiance à ces quatre personnes, ça veut dire qu'il faut travailler tous en-

semble. Je vais respecter la décision des citoyens.»

## Du sang neuf au conseil de Saint-Ludger

Katy Cloutier  
SAINT-LUDGER

L'élection en bloc du conseil municipal de Saint-Ludger a fait place à du sang neuf, dimanche. Seulement un candidat a été réélu parmi les trois sortants qui faisaient la lutte pour les sept postes à élire.

Le maire sortant Laurent Blais, qui sollicitait un second mandat, a été défait. Félix Destrijker a été élu avec une majorité de 316 voix. Ange Emile Faucher, au siège cinq, a été le seul réélu. Carmel Dumas (siège 1) et Sylvain Morin (siège 2) ont également remporté leurs élections. Marc Therrien (siège 3), Renaud Morin (siège 4) et Sylvain Robert (siège 6) avaient été élus sans opposition.

Le nouveau maire, Félix Destrijker, a émis peu de commentaires à la suite de sa victoire à la fois surprenante et convaincante. «C'est un choix de la population. Nous avons fait une campagne très nette et très propre, sans attaque personnelle. Nous allons travailler en partant de là.»

Il explique son avance de 316 voix

par une volonté de nouveauté. «C'est preuve qu'il y a un grand désir de changement dans la population, relève-t-il. Sur les six conseillers élus, il y en a cinq qui sont nouveaux, et celui qui a été réélu était en poste depuis seulement un an et demi, puisqu'il remplaçait un départ en cours de mandat. Nous avons donc un conseil relativement nouveau. Il y aura un gros effort à faire pour travailler ensemble, et j'ai une bonne idée que nous allons arriver à relever ce défi.»

Laurent Blais est du même avis en affirmant que les citoyens ont fait un choix. «Ils veulent du renouvellement, ils en ont. Je tiens à remercier la population, les supporters, les employés municipaux et les élus avec qui j'ai travaillé au cours des quatre dernières années, tout comme les maires de la MRC qui m'ont accordé leur confiance en me nommant préfet adjoint. Je ne mets pas une croix sur la vie politique. Je demande maintenant à la population de se rallier à la nouvelle équipe. Au cours des quatre dernières années, nous avons mis la table, c'est maintenant au nouveau conseil de remplir les assiettes.»



La Tribune, Guy Marchand

La Société historique du comté de Richmond célèbre cette année son 40e anniversaire de fondation. Une activité spéciale a été organisée et à laquelle ont pris part des dirigeants de cet organisme, Donald Healy, Betty Dickson, Esther Healy, Judith Laberee et Sharon Shaw.

## La Société historique du comté de Richmond a 40 ans

Guy Marchand  
CANTON MELBOURNE

Plus de 80 personnes ont pris part à l'activité organisée dans le cadre du 40e anniversaire de la Société historique du comté de Richmond, qui se déroulait à l'église St-Andrew's du Canton de Melbourne.

Cet organisme a été fondé en 1962 grâce à l'initiative de l'organisme Richmond county Women's institute et de l'école primaire St-François de Richmond. On voulait ainsi commémorer le 165e anniversaire de l'arrivée à Richmond du premier pionnier à s'établir dans la région, Elmore Cushing, en 1797.

Dès ses premières années, la Société

est très active en publiant deux volumes sur l'histoire des municipalités du comté de Richmond, «The tread of the Pionniers», en 1966 et en 1968. D'autres publications ont eu lieu par la suite, dont «The Mulvena Papers» et un livre sur le Collège St. Francis qui est devenu au début du XXe siècle, l'école St. Francis.

Outre ces publications historiques, la Société a également produit au cours des 40 dernières années, des calendriers avec photos anciennes, monté un site internet et administre un Musée qui est localisé dans une maison centenaire acquise en 1967, mais qui a ouvert ses portes aux visiteurs en 1968 sur la route 243 dans le Canton de Melbourne.

La Société est également responsa-

ble d'un centre d'archives, situé depuis 1998 dans un local de l'hôtel de ville du Canton de Melbourne.

Elle compte plus de 200 membres en majorité anglophones et la Société fait partie du réseau de la Fédération des sociétés d'histoires du Québec.

Les convives présents à cette activité ont été en mesure de visualiser un montage vidéo sur l'histoire des 40 ans de la Société historique du comté de Richmond et comme l'a signalé un de ses membres et ex-président, Donald Healy, «peu de noms sont relatés dans ce document et ce fut intentionnel, car nous ne voulions surtout pas en oublier, a-t-il dit. Ce document se veut un hommage aux bénévoles qui ont collaboré à la fondation et à la progression de la société depuis sa création», a-t-il conclu.

## Un problème de fusibles à l'origine de la panne de Richmond

Guy Marchand  
RICHMOND

La panne de courant électrique qui a privé de courant pendant près de quatre heures, une grande partie de la population de la région de Richmond dans la soirée de samedi, serait attribuable à un problème de fusibles, survenu au poste de transport d'Hydro-Québec, situé à Richmond.

C'est en effet ce qu'a indiqué le porte-parole de la société d'Etat, Véronique Trépanier. «C'est une déficience rencontrée au niveau des fusibles qui expliquerait cette panne qui a finale-

ment touché 1087 abonnés de la région de Richmond. La panne s'est déclarée vers les 17 h 40 et le courant a pu être rétabli à 21 h 30», a-t-elle précisé.

La panne a affecté l'ensemble des citoyens de Richmond et aussi du Canton de Melbourne et plusieurs secteurs de la municipalité du Canton de Cleveland. Signalons que la région est desservie par trois lignes différentes de distribution d'électricité, des lignes de 25 000 volts.

Autorités municipales

Pour ce qui est de la rencontre prévue avec les autorités municipales de

Richmond, la porte-parole d'Hydro-Québec a indiqué que la société est toujours en attente d'une résolution ou d'une lettre de la part de la Ville de Richmond.

«À ce jour nous n'avons rien reçu de la part de la Ville et nous sommes prêts à les rencontrer en tout temps», de conclure Mme Trépanier.

Rappelons que la Ville a exprimé le désir de rencontrer la société d'Etat afin d'éclaircir les causes de nombreuses pannes de courant survenues dans certains secteurs de la municipalité au cours des derniers mois.

*Ca bouge*

sur le territoire de

**La Tribune**

Inauguration du  
CARREFOUR DE L'INFORMATION

Des investissements de l'ordre de 100 000 \$ ont permis au Séminaire de Sherbrooke de transformer l'ancienne grande chapelle en une bibliothèque vaste et pratique. Un autre "plus" pour les étudiants de l'institution.

**Info équestre**

À ne pas manquer...

DÈS LE 13 NOVEMBRE et tous les mercredis de chaque semaine, notre chronique sur le milieu équestre publiée dans le cahier des Sports.

Fédération équestre du Québec

# Économie

S&P/TSX Venture 929,12  
5,02

S&P/TSX 6432,65  
111,25

DOW JONES 8571,60  
53,96

DOLLAR 64,34  
0,14

OR 318,30  
0,50

## Une liaison aérienne Sherbrooke-Toronto

Une dizaine d'hommes d'affaires s'unissent pour réaliser ce rêve

Gilles Fisette  
SHERBROOKE

Si le projet décolle comme prévu, une nouvelle compagnie aérienne offrira une liaison quotidienne entre Sherbrooke et Toronto, à compter d'avril 2004.

Hier, à l'aéroport de Sherbrooke, une conférence de presse est venue lever le voile sur l'affaire et, comme l'a imaginé le président du comité administratif de l'aéroport, Pierre Boisvert, «c'est comme si vous assistiez aujourd'hui à la première pelletée de terre qui aboutira dans 18 mois à l'instauration d'un service aérien régulier vers Toronto».

Le rêve d'une liaison entre Sherbrooke et Toronto ne date pas d'hier mais il a fallu l'acharnement d'une «tête dure», Réal Patry, pour amener des gens influents à s'y impliquer, a expliqué le directeur de la SDERS, Pierre Dagenais.

Pour l'instant, une dizaine de personnes d'affaires ont embarqué dans le dossier. Chacun a versé 10 000 \$. Leur groupe devra être porté à 49 personnes. Et, a précisé l'un d'eux, soit le président du Groupe Teknika, Wilfrid Morin, il sera alors possible de former une

compagnie privée ou une société en commandite ou, encore, une SPEQ.

Cette compagnie se procurerait un premier avion de type KingAir, pouvant accueillir 10 passagers. Tous les jours, sept jours sur sept, l'avion décollerait à 7 h 00 de Sherbrooke et y reviendrait à 19 h 00.

Selon M. Dagenais, on pourrait rapidement passer à deux liaisons par jour, compte tenu du nombre de personnes qui sont susceptibles de vouloir profiter de ce service.

Le projet, a ajouté M. Morin, devrait intéresser les gens œuvrant sur un territoire assez vaste, dans un rayon d'une heure de route de l'aéroport.

«C'est un marché de 500 000 habitants, de plus de 50 000 emplois industriels, offrant deux universités, six collèges et une trentaine de cabinets d'ingénierie et de nombreux centres de recherche. Vous devinez ainsi que nos clientèles cibles seront les gens d'affaires, les chercheurs, les cadres supérieurs, etc.», a-t-il souligné.

Il a précisé que le point de liaison sera l'aéroport international Pearson, à Toronto, de manière à favoriser les transits internationaux comme Sherbrooke-Toronto-Londres.

Au transport de personnes se greffera également un service de livraison de petits colis livrés de comptoir à



Imacom, Jocelyn Riendeau

Une dizaine de personnes d'affaires sont impliquées dans ce projet de liaison aérienne Sherbrooke-Toronto, dont le notaire Louis Lagassé, le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, le président du comité administratif de l'aéroport, Pierre Boisvert, le président de Teknika, Wilfrid Morin, et le sénateur Raymond Setlakwe.

comptoir, durant la même journée.

Selon M. Morin, le prix de la liaison Sherbrooke-Toronto s'établira à un niveau mitoyen entre les billets d'Air Canada et ceux de Tango ou de Jetsgo.

Si tout se déroule comme prévu, les noms des 49 actionnaires pourront être dévoilés vers le mois de mai 2003.

Les associés actuels sont Monique Compagna, présidente des Plages Apollo; Pierre Bélanger, d'American Biltrite; Rénald Bélisle, propriétaire du Canadian Tire de Fleurimont; Daniel Boisvert,

président et éditeur de Québec entreprises; Pierre Boisvert, avocat chez Cloutier Larkin; Louis Lagassé, homme d'affaires et notaire chez Lagassé Lachance Beaupré Poisson; André L'Espérance, homme d'affaires et président du c.a. de BHM Médical; Réal Patry, président de PHD Distribution Internationale; Serge Racine, homme d'affaires, ex-président de Shermag; Wilfrid Morin, président du Groupe Teknika; et la SDÉS ainsi que le CLD du Haut-St-François.

## Dîner-conférence



Reçoit

**M. Bernard Landry,**  
Premier ministre du Québec

**Sujet : « Horizon 2005 : prospérité et qualité de vie pour tous »**

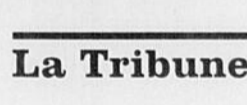
Date : Le vendredi 8 novembre 2002  
Théâtre Granada

11 h 30 : Coquetel payant  
12 h 00 : Dîner-conférence

Coût de participation :  
40\$ : non-membre (taxes et services compris)  
35\$ : membre (taxes et services compris)



En collaboration avec



Inscrivez-vous dès maintenant,

nous recevrons vos réservations jusqu'au jeudi 7 novembre 2002, par téléphone au 822-6151 ou par télécopieur au 822-6156, à la Chambre de commerce de la région sherbrookeoise.

83930

## Odette Dutil affirme avoir tenté des rapprochements

David Bombardier  
SHERBROOKE

La présidente de la Chambre de commerce de Sherbrooke se défend bien d'être demeurée les bras croisés en vue d'établir des mécanismes de collaboration entre les trois chambres de la ville nouvelle.

Élue à la présidence en juin dernier, Odette Dutil dit avoir rencontré à plusieurs reprises le président de la Chambre de commerce de Fleurimont, Fernand Roy, et la présidente de la Chambre de commerce de Rock Forest/Saint-Élie/Deauville, Nathalie Blais.

«Nous avons eu des discussions depuis l'été», explique Mme Dutil, en écho à un texte publié dans nos pages qui laissait entendre le contraire.

À l'instar de son homologue de Fleurimont, la présidente de la chambre sherbrookeoise se dit prête à «collaborer sur certains dossiers» touchant l'économie de la région. «Les bons leaders doivent travailler ensemble», estime-t-elle.

Passant de la parole aux actes, Mme Dutil a déjà proposé aux membres des deux autres chambres certains de ceux-ci fassent partie du comité «Opinion», chargé de prendre position lors de certains débats régionaux. Elle leur a également offert de combler un poste vacant du conseil d'administration de la chambre sherbrookeoise. Dans les deux cas, les chambres de Fleurimont et de Rock Forest/Saint-Élie/Deauville n'ont toujours pas donné de réponse, selon Mme Dutil.

La présidente de la chambre sherbrookeoise ne veut pas parler d'une éventuelle fusion des trois chambres, près d'un an après la fusion municipale. «Je n'ai pas le temps de m'engager dans une chicane de clochers et je ne veux pas forcer les gens», affirme-t-elle, en ajoutant qu'«à force de travailler ensemble, tous les gens d'affaires finiront par adhérer à la Chambre de commerce de Sherbrooke».

Même si les trois chambres ne faisaient plus qu'une, «ça n'empêcherait pas qu'il y ait des activités sociales dans les arrondissements» de Fleurimont et de Rock Forest/Saint-Élie/Deauville, assure Mme Dutil.

## Cascades achète des équipements

Marie Tison (PC)  
MONTREAL

Cascades Enviropac, une filiale de Cascades, a fait l'acquisition d'équipements de production d'emballages en carton nid d'abeille à Spokane, dans l'Etat de Washington.

Il s'agit d'une petite transaction de moins d'un million de dollars.

Ces équipements sont situés dans une usine exploitée par Boise Cascades Corporation à Spokane. Au cours des prochains mois, Cascades devra décider si elle continuera d'exploiter les équi-

pements à Spokane ou si elle les transférera ailleurs aux Etats-Unis.

Il n'est pas question de transférer les équipements au Canada.

«Pour l'instant, le marché canadien est très bien couvert par nos deux autres usines, à Berthierville et à Toronto, a déclaré le président et chef de l'exploitation du Groupe des produits spécialisés de Cascades, Mario Plourde, en entrevue téléphonique hier. Notre stratégie est de produire et livrer aux Etats-Unis.»

Il a fait valoir que le marché américain pour l'emballage en carton nid d'abeilles était sept fois plus important que le marché canadien.

## Telus doit abolir encore 500 postes

Presse Canadienne  
VANCOUVER

La compagnie de téléphonie Telus a annoncé, hier, une perte nette de 107,4 millions \$ au trimestre échu le 30 septembre, comparé à un bénéfice de 580 millions \$ un an plus tôt.

Seconde par la taille au pays, après Bell Canada, Telus devra en outre abolir 500 postes de plus que prévu, portant de 6000 à 6500 le nombre de licenciements d'ici la fin de 2003. De ce nombre, au 31 octobre dernier, l'effectif a déjà été réduit de 4000 employés. Avant ces coupes, Telus comptait 28 000 employés dans ses rangs.

Malgré cela, hier à la Bourse de Toronto, l'action a grimpé de 2,24 \$ pour terminer la séance à 15,25 \$.

La compagnie a également revu son estimation de la perte qu'elle subira pour l'exercice complet, la situant à 80 cents l'action alors qu'elle pensait auparavant la voir entre 90 et 95 cents l'action. Telus fait état aussi d'un bond de 40 pour cent de son bénéfice d'exploitation.

Le président Darren Entwistle souligne, dans un communiqué, les gains de productivité réalisés par Telus, ainsi que la large acceptation par les intéressés du programme de rachat d'emploi et de retraite anticipée. D'autres progrès ont été obtenus par la restructuration de la dette.

Par ailleurs Telus a rompu, à la mi-octobre, les négociations qu'il menait avec le Syndicat des travailleurs en télécommunications et les syndiqués tiennent ces jours-ci un vote sur un mandat de grève.

**Notre objectif :**  
Transmettre à nos adolescentes le goût de mordre dans la vie à pleines dents en découvrant le plaisir d'aller toujours plus loin...  
Viens sur place prendre connaissance de notre incroyable panoplie d'options et d'activités!

**Ce dimanche!**

**Portes ouvertes**  
10 nov. 2002, de 12 h 30 à 15 h 30  
et rencontre d'information à 13 h 30.

**Journée «coup de cœur»**  
Le samedi 16 nov. 2002, de 9 h à 13 h. Entre amies, viens passer une journée inoubliable en découvrant ce qu'on te réserve au Collège du Sacré-Coeur en l'an 2003.  
Dîner servi et nombreux prix de présence.

**Examens d'admission**  
Les samedis 23 nov. et 30 nov. 2002, à 9 h.

**Collège du Sacré-Cœur**  
association coopérative  
établissement privé d'enseignement secondaire pour jeunes filles  
155, rue Belvédère Nord, Sherbrooke  
info@college-sacre-coeur.qc.ca  
www.college-sacre-coeur.qc.ca  
**(819) 569-9457**

FEMMES D'AVENIR EN DEVENIR!

82425



## Santé

# Un éminent chirurgien reconnaît sa dette envers Stanstead

Olivier Bouffard  
STANSTEAD

Il fallait avoir l'estomac bien accroché pour supporter la présentation multimédia qu'est venue donner le Dr Thomas Burdon au Collège Stanstead (Stanstead College).

La conférence du Dr Burdon était en effet accompagnée de nombreux bouts de films plus ou moins ragoutants montrant avec force gros plans le Dr Burdon en train d'exercer son travail: la chirurgie cardiaque. Malgré quelques murmures de dégoût, les élèves du Collège Stanstead étaient visiblement fascinés à la vue des caillots dans les artères et des pontages encore sanguinolents.



Dr Thomas Burdon

Le Dr Burdon, un ancien du Collège Stanstead, retournait à son alma mater afin de ressasser avec les élèves actuels ses souvenirs de son passage à Stanstead, au début des années 1970, et expliquer son métier.

Le Dr Burdon enseigne aujourd'hui à l'Université Stanford en plus d'effectuer des chirurgies dans un hôpital de Palo Alto, au coeur de la Silicon Valley en Californie.

### De bons souvenirs

Les souvenirs les plus vifs que conserve le Dr Burdon de l'époque pendant laquelle il a étudié à Stanstead concernent la Série du siècle de 1972, les inquiétudes liées à la guerre froide et à la guerre du Viet-Nam, de même que la montée du courant séparatiste québécois. Étudier à cette époque recelait aussi des défis, comme ceux de l'alcool et de la marijuana.

«À l'époque, la marijuana était un phénomène nouveau et tout le monde expérimentait avec cette drogue. La plupart de ceux qui n'en sont restés qu'à l'expérimentation s'en sont sortis et ont fait de grandes choses aujourd'hui, mais certains sont restés accrochés et n'ont pas accompli autant», a noté le Dr Burdon.

Le Dr Burdon était aussi cascadeur à ses heures. «Je ne sais pas si je devrais vous raconter ça, a-t-il confié aux élèves rassemblés dans la salle Pierce, mais je me rappelle du plaisir qu'on avait à l'époque à grimper sur les morceaux de glace à la dérive sur la rivière Tomifobia. Il fallait parfois repêcher certains d'entre nous, mais nous avions beaucoup de plaisir.»

Bien qu'il soit aujourd'hui un chirurgien de réputation internationale, le Dr Burdon avait aussi ses faiblesses au temps qu'il étudiait à Stanstead. Son relevé de notes de l'époque révèle que bien qu'il ait décroché d'excellents résultats dans certaines matières, notamment en biologie et en littérature, l'algèbre et la chimie lui donnaient beaucoup de fil à retordre, et il devait trimer dur pour obtenir la note de passage dans ses cours.

Ses études au Collège Stanstead lui ont permis de «briser le mur du son», a expliqué le Dr Burdon. Alors qu'il grandissait dans le quartier Notre-Dame-de-Grâces, à Montréal, il ne s'était jamais imaginé qu'il serait un jour un éminent cardiologue. Encore aujourd'hui, il se trouve privilégié d'avoir pu étudier à cette école, d'autant plus que ses parents avaient hypothéqué la maison familiale pour acquitter les frais de scolarité.

Le Dr Burdon a raconté qu'il a dû passer beaucoup de temps sur les bancs d'école pour devenir le chirurgien réputé qu'il est aujourd'hui. C'est à l'âge de 35 ans, en trainant derrière lui une dette d'étude de 125 000 \$, qu'il est finalement entré pour de bon sur le marché du travail.

Après des études aux universités Concordia et McGill, à Montréal, le Dr Burdon s'imaginait faire carrière dans la métropole à l'hôpital Royal Victoria. C'est cependant à ce moment qu'il a reçu un appel du Dr Norman Shumway, premier chirurgien à avoir réussi une transplantation cardiaque en Amérique du Nord, qui l'invitait à aller le rejoindre à l'Université Stanford. Il a évidemment sauté sur l'occasion d'aller se spécialiser auprès de ce grand chirurgien. Les choses ont cependant bien changé depuis la première transplantation cardiaque, de dire le Dr Burdon. À l'époque, le taux de réussite d'une telle chirurgie était de 25 pour cent. Aujourd'hui, à l'hôpital de Palo Alto où il pratique, 99 pour cent des patients survivent au moins trois mois à leur chirurgie, et 97 pour cent sont toujours en vie après trois ans.

# Les allergies alimentaires en hausse en Occident

Associated Press  
PARIS

En 20 ans, le nombre d'allergies alimentaires n'a cessé d'augmenter dans les pays industrialisés et notamment en Europe.

L'allergie alimentaire est le résultat d'une sensibilité individuelle à un ou plusieurs aliments. Le système immunitaire réagit à une substance «allergène», identifiée comme étrangère à l'organisme.

Chez le nourrisson, l'allergie alimentaire se manifeste le plus souvent par des problèmes digestifs (diarrhées, vomissements, douleurs abdominales) ou encore des manifestations cutanées (urticaire, eczéma).

Chez l'enfant et l'adulte, l'urticaire et l'œdème de Quincke (gonflement anormal du pharynx, lèvres et gorge qui peut entraîner la mort par asphyxie) sont les manifestations les plus fréquentes, tout comme les problèmes respira-

toires, asthme et rhume des foins notamment.

Globalement, 30 à 60 pour cent des eczémas sévères, 20 à 70 pour cent des urticaires aiguës et 4 à 8 pour cent des asthmes sont d'origine alimentaire.

Le diagnostic établi cliniquement doit être confirmé par des tests cutanés. Ces derniers permettent de mettre en évidence la sensibilisation à un ou plusieurs aliments. Non douloureux, ils peuvent être réalisés dès le plus jeune âge et sont fiables à 90 pour cent. Un test cutané positif signifie qu'il y a une sensibilisation à un aliment, mais pas obligatoirement une allergie.

Une allergie alimentaire peut être grave, voire mortelle. Plus la quantité de l'aliment allergisant ingéré est grande, plus le risque de réaction grave augmente.

Chez l'enfant de moins de trois ans, trois aliments représentent 90 pour cent des allergies alimentaires: l'oeuf, l'arachide et le lait de vache. Chez l'enfant de plus de trois ans, cinq aliments représentent 78 pour cent des allergies alimentaires: l'oeuf, l'arachide, le lait de vache, la moutarde et le poisson.

Chez l'adolescent et l'adulte, les plantes rosacées (pomme, cerise, pêche...), les ombellifères (carotte, céleri, persil...), les crustacés, l'oeuf, le poisson, le lait, représentent 59 pour cent des allergies alimentaires.

Il existe également des allergies croisées: il s'agit d'allergies liées à des composants allergisants communs présents soit dans des aliments d'une même famille alimentaire, soit dans les aliments et des pollens, soit dans les aliments et des latex végétaux.

Chez l'enfant, les guérisons spontanées sont plus fréquemment observées que chez l'adulte. Lorsque l'allergie persiste, il est préférable de supprimer l'aliment responsable. Dans tous les cas, il est important de consulter un allergologue.

# Bois d'oeuvre: optimisme prudent

Gilles Fiset  
SHERBROOKE

C'est dans quelques semaines que le ministère américain du Commerce extérieur devrait publier les premiers textes d'interprétation sur lesquels pourront désormais se baser les entreprises américaines dans leur relation avec l'industrie canadienne du bois d'oeuvre.

Pour l'instant, Pierre-Marc Johnson n'y voit pas matière à s'inquiéter mais estime, avec la prudence qui le caractérise, qu'il est prématuré d'afficher trop d'optimisme.

L'ex-premier ministre du Québec était de passage, hier, à l'Université de Sherbrooke, où il avait accepté de dialoguer avec des étudiants du département d'histoire et de sciences politiques, à l'invitation de son ami Jean-Pascal Venne, un proche de René Lévesque et, depuis septembre, professeur invité au département.

Devant les étudiants, M. Johnson devait surtout parler du pouvoir et des relations qui s'exercent dans l'entourage d'un premier ministre et des différents ministères. Toutefois, devant les journalistes, il est demeuré très discret à ce sujet, respectant une consigne de réserve qu'il s'est imposé depuis son retrait de la politique.

Aussi, avec le journaliste, il a surtout été question de bois-d'oeuvre puisque M. Johnson, avocat pour une importante firme montréalaise, est le conseiller principal et chef négociateur pour le Québec dans ce dossier qui implique également la Colombie-Britannique et, dans de moindres mesures, l'Ontario et l'Alberta.

«Il y a quelques semaines, l'Organisation mondiale du commerce a donné raison au Canada et au Québec sur un aspect important du liti-

ge sur le bois d'oeuvre. Les Américains se basaient sur le marché américain privé pour établir leur position alors qu'ils auraient dû le faire à partir du marché privé canadien et, essentiellement là où il s'exerce, au Québec. Depuis, le ministère américain du Commerce extérieur a entrepris la démarche de produire un bulletin d'interprétation qui pourra servir désormais de base», a-t-il expliqué.

Les premiers textes devaient être publiés avant Noël.

Selon M. Johnson, il est prématuré d'afficher de l'optimisme. Toutefois, a-t-il ajouté, il faut savoir qu'un sous-ministre américain a longuement visité l'industrie québécoise et a déployé beaucoup d'effort afin de comprendre le système canadien.

Par ailleurs, Pierre-Marc Johnson s'intéresse particulièrement aux questions environnementales et, principalement, au Protocole de Kyoto qui vise la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

À ce sujet, il rappelle la réticence de certaines provinces, notamment de l'Alberta alors que le Québec ne pose pas de problème, surtout compte tenu du fait que sa production énergétique (l'hydro-électricité) n'est pas génératrice de gaz à effet de serre.

Selon M. Johnson, on peut croire que le premier ministre canadien, Jean Chrétien, fera tout pour régler ce dossier, de manière à en faire un élément important de son héritage politique.



Pierre-Marc Johnson

# Un automne hivernal

René-Charles Quirion  
rquirion@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Le mois d'octobre a été froid et les prévisions pour novembre annoncent aussi des températures sous les normales de saison.

Novembre a d'ailleurs débuté en force en offrant des records de froid lors des trois premières journées. Le record du plus bas minimum a été battu le 1er novembre avec un -9,4 degrés Celsius, alors que l'ancienne marque de 1992 était de -8,7 degrés Celsius.

Le 2 novembre, autre record de -14,3 degrés Celsius, alors que l'ancienne marque datant de 1992 était de -11,2 degrés Celsius. Même chose pour le 3 novembre où le record de -11,3 degrés Celsius de 1980 a été battu avec un -16,8 degrés Celsius.

Octobre a préparé la population à l'hiver. Les températures moyennes lors du dernier mois se situent à 6,4 degrés Celsius, alors qu'octobre 2002 a offert une moyenne de 4,6 degrés Celsius.

Le météorologue Gilbert Fillion, à Environnement Canada, indique qu'une variation d'un degré Celsius est perceptible en climatologie.

«Au mois d'octobre, les températures enregistrées ont été près de 2 degrés Celsius plus basses. La population a certainement ressenti ces températures plus froides», explique M. Fillion.

Le mois d'octobre a été divisé en deux sections bien distinctes. Les six premiers jours ont

donné lieu à des températures estivales, alors que les températures ont par la suite abruptement chuté.

«C'est comme si 2002 était passé directement de l'été à l'hiver», perçoit M. Fillion.

Pour marquer cette dualité entre le chaud et le froid, un record de chaleur a été enregistré le 1er octobre, avec 26,5 degrés Celsius, alors que le record précédent de 24,5 degrés Celsius datait de 1988. Le mois s'est terminé par un autre record... de froid cette fois avec -10,2 degrés Celsius. Les 31 jours d'octobre ont même été divisés par un autre record de froid, le 15 octobre avec -8,0 degrés Celsius, comparativement au record précédent de 1962 avec -6,1 degrés Celsius.

Donc le mois d'octobre a été froid. Des températures moyennes maximales de 10,6 degrés Celsius, alors que la normale est de 12,2 degrés Celsius; des minimums de -1,4 degrés Celsius, alors que la moyenne des minimums en octobre est de 0,5 degrés Celsius au-dessus du point de congélation.

Même la quantité de précipitations se situe sous les normales de saison. Un total de 65,5 millimètres de pluie est tombé, comparativement à une normale de 91,4 millimètres.

«C'est à peine les deux tiers de la normale. Il est même tombé moins de neige avec seulement deux centimètres les 26 et 27 octobre, alors que l'accumulation moyenne est de cinq centimètres», précise Gilbert Fillion d'Environnement Canada.



L'hiver comporte des risques, alors la SQ recommande aux automobilistes d'être prudents sur les routes.

# Il est temps de minimiser les risques sur les routes

René-Charles Quirion  
rquirion@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Encore hier, dame Nature a rappelé aux automobilistes que l'hiver n'est plus à nos portes, mais que nous y sommes déjà.

En soirée, la Sûreté du Québec et le Service de police de Sherbrooke rapportait quelque 35 sorties de route dans les dernières heures à cause de la chaussée enneigée, soit une vingtaine sur le territoire desservi par la SQ et une douzaine à Sherbrooke. Dans les deux cas, seuls quelques accidents heureusement ont fait des blessés et il s'agissait de blessures mineures.

Au cours de la dernière fin de semaine, une centaine d'automobilistes, dont une cinquantaine sur le territoire de la SQ, ont été impliqués dans une collision ou dans une sortie de route.

Il est temps de temps d'adapter son véhicule et surtout sa conduite aux conditions hivernales.

Il est essentiel de bien nettoyer toutes les surfaces vitrées, le toit, le capot et les phares de son

véhicule avant de prendre la route, même sur une courte distance.

Les conditions de chaussée hivernale peuvent surprendre et sont souvent trompeuses et incertaines. En raison de la chaussée glacée et enneigée, il faut adapter la vitesse, la distance entre les véhicules et le freinage.

En cas de tempête, il ne faut prendre la route qu'en cas de nécessité absolue. Le réservoir d'essence doit être rempli au moins à la moitié et les automobilistes doivent se munir d'une petite trousse de secours pour être visible et se réchauffer.

Il va de soi que les pneus d'hiver sont de mise. L'utilisation de crampons sur les véhicules est autorisée du 15 octobre au 1er mai sur les véhicules de commerce n'excédant pas 3000 kg et sur les véhicules de promenade et de taxi. Il faut respecter la condition que le véhicule soit muni de pneus à crampons aux deux extrémités des essieux et s'il est muni de pneus à crampons sur les roues de l'essieu avant, qu'il le soit aussi sur les roues de l'essieu arrière, même s'il s'agit d'un véhicule à traction avant.

**La chronique de votre pharmacien**

**Les analgésiques! (deuxième partie)**

Philippe Leng, pharmacien

La semaine passée, nous avons parlé des différents types de douleurs qui existent. Cette semaine, nous allons parler des types d'analgésiques disponibles pour soulager ces douleurs.

Débutons par l'acétaminophène, cet analgésique bien connu. Il est habituellement bien toléré et est efficace pour soulager les maux de dos, de tête, de dents, les douleurs musculaires, l'arthrose, etc. Il possède peu d'interactions avec d'autres médicaments et est sécuritaire pendant la grossesse et l'allaitement lorsqu'il est employé à des doses normales.

**Conseil de la semaine**

L'ibuprofène possède un effet analgésique et anti-inflammatoire, tout comme l'aspirine. Si vous souffrez d'asthme, d'ulcères ou de troubles de la coagulation, parlez-en à votre médecin avant d'utiliser ces médicaments!

L'acide acétylsalicylique (Aspirine) possède un effet anti-inflammatoire en plus de son effet analgésique. Ce médicament est efficace pour soulager les maux de dos, de tête, de dents et les douleurs inflammatoires. L'Aspirine peut éclaircir le sang et retarder la cicatrisation elle peut également causer des irritations gastriques et augmenter les risques de saignements gastro-intestinaux. Il existe également des interactions fréquentes avec d'autres médicaments comme les anticoagulants et parfois des allergies à l'Aspirine peuvent se développer. Ce médicament n'est pas recommandé pendant la grossesse et l'allaitement. Donc, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien avant d'en consommer!

N'hésitez pas à me faire parvenir vos commentaires et vos questions!

PHARMACIE PHILIPPE LENG du réseau OBONSOINS

Cette chronique est rendue possible grâce à la collaboration de l'entreprise pharmaceutique ESCAN, fabricant du lecteur de glycémie Ultra disponible depuis le 20 mars.

Philippe Leng

1126, 12<sup>e</sup> AVENUE NORD  
FLEURIMONT J1E 2X4  
TÉLÉPHONE: (819) 669-9466  
leng@infopharm.ca

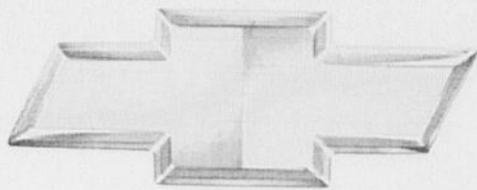
**Vision Santé Idéale**

Les petits ions négatifs de l'air ambiant diminuent la pénétration des virus et des bactéries.

Pharmacie Potvin et Garneau  
624, rue Bowen Sud  
569-5561  
www.essaim.ca

# LANCEMENT 2003

CHEVROLET



## Prenez le volant, gardez votre argent.



financement  
à l'achat\*



GM paie la  
1<sup>re</sup> mensualité  
(location ou financement)\*  
GM paie le  
dépôt de sécurité  
(location)\*\*



### Impala 2003

Moteur V6 3,4 L de 180 HP, boîte automatique  
4 vitesses, climatisation à deux zones,  
téléverrouillage des portes

**318\$**/mois\*\*\*  
location 48 mois

### Alero 2003 GX 4 portes

Moteur Ecotec 2,2 L de 140 HP, boîte automatique  
à 4 vitesses, climatiseur, garantie 5 ans ou 100 000 km  
sur groupe motopropulseur

**298\$**/mois\*\*\*  
location 48 mois



### Silverado 2003 à cabine régulière

Prix du meilleur achat 2002 (meilleur pick-up) selon Carguide.  
Moteur V6 Vortec 4,3 L de 200 HP, boîte automatique à 4 vitesses  
et mode remorquage, pont arrière autobloquant

**338\$**/mois\*\*\*  
location 30 mois

### S-10 2003 à cabine allongée

Moteur 2,2 L de 120 HP, troisième porte,  
système ABS aux 4 roues, lecteur CD

**228\$**/mois\*\*\*  
location 48 mois



### TrailBlazer LS 2003

4x4

Utilitaire sport intermédiaire 2002 le plus intéressant selon  
J.D. Power. Moteur Vortec 4,2 L de 275 HP, climatisation à deux zones,  
vitres, portes et miroirs chauffants à commandes électriques

**488\$**/mois\*\*\*  
location 48 mois

### Blazer LS 2003 2 portes 4x4

La fiabilité et la durabilité d'un Chevrolet à prix compact.  
Moteur V6 de 4,3 L de 190 HP, boîte automatique,  
pont arrière autobloquant, climatiseur, lecteur CD

**298\$**/mois\*\*\*  
location 48 mois



Vos concessionnaires du Québec

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 2003 en stock suivants: Impala (1WF19/R7A), Alero (3MK69/R7A), TrailBlazer (CT15506/R7A), Blazer (CT10516/R7A), S-10 (C310653/R7G) et Silverado (CC15903/R7A). Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. \*Taux de financement à l'achat de 0% disponible pour des termes allant jusqu'à 36 mois. \*\*Conditions applicables avec financement à l'achat pour des termes allant jusqu'à 60 mois ou à la location pour des termes allant jusqu'à 48 mois, premier versement mensuel (taxes incluses) payé par General Motors (jusqu'à concurrence de 500 \$ à l'achat). \*\*\*À la location seulement, dépôt de sécurité payé par General Motors. \*\*\*\* Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (Impala: 3 135 \$, TrailBlazer: 3 404 \$, Alero: 1 290 \$, Blazer: 3 390 \$, S-10: 2 429 \$ et Silverado: 2 633 \$). À la location, transport et préparation inclus, immatriculation, assurance, frais reliés à l'enregistrement au Registre des droits personnels et réels mobiliers, droits et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km (50 000 km pour Silverado). \*\*Étude américaine J.D. Power and Associates 2002 «APEAL» (performances, exécution et agencement automobiles modèles 2002). Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Une commande ou un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à [gmcanada.com](http://gmcanada.com) ou au 1 800 463-7483.

VALIER SUNFIRE CAVALIER  
SUNFIRE CAVALIER

**GRANDE LIQUIDATION GM**

# LA COMPÉTITION VOIT ROUGE



MODÈLES SL (2 ET 4 PORTES)

SUNFIRE  PONTIAC

**0\$\***  
paiements pendant 90 jours\*\*

**0%\***  
d'intérêt pendant 90 jours\*\*

**0\$\***  
comptant à l'achat\*\*

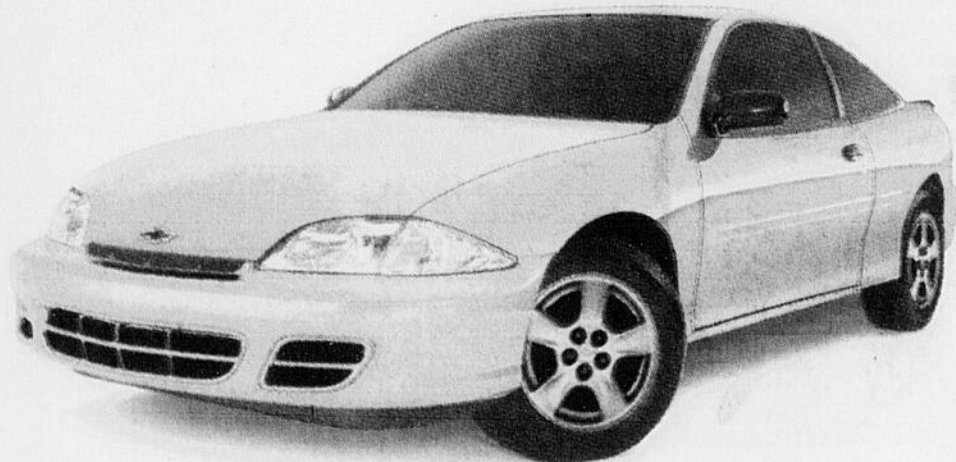


**11 498\$\***

GARANTIE 5 ANS OU 100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

**PRIX DE LA GRANDE LIQUIDATION**

# LA COMPÉTITION RIT JAUNE



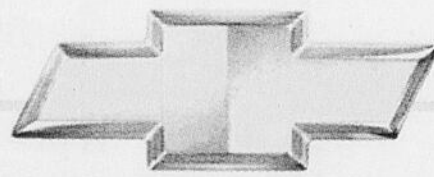
MODÈLES Z22 ET VL 4 PORTES

CAVALIER  CHEVROLET

**0\$\***  
paiements pendant 90 jours\*\*

**0%\***  
d'intérêt pendant 90 jours\*\*

**0\$\***  
comptant à l'achat\*\*



**11 498\$\***

GARANTIE 5 ANS OU 100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

**PRIX DE LA GRANDE LIQUIDATION**

Vos concessionnaires  du Québec

Les Associations des concessionnaires Chevrolet et Pontiac Buick GMC du Québec suggèrent aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2002 en stock suivants : Cavalier VL (1J1C69/R7A) et Cavalier Z22 (1J1C37/R7A), Sunfire SL (2J1B37/R7A) et (2J1B69/R7A). Photos à titre indicatif seulement. \*À l'achat, préparation incluse, transport (795 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. Cette offre est exclusive et ne peut être jumelée à aucun autre programme incitatif à l'exception des programmes de la Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Disponible à l'achat pour des termes de 48 mois seulement. \*\*Premier paiement dû après 90 jours. Le cas échéant, GM paie les intérêts pendant les premiers 90 jours. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Sujet au financement et à l'approbation du crédit de GMAC. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à [gmcanada.com](http://gmcanada.com) ou au 1 800 463-7483.